

LE POUVOIR DU 2

FAQ POUR LES PARTENAIRES DE MARCHÉ EN FRANCE ET EN BELGIQUE

Les FAQ sont susceptibles d'être modifiées

Janvier 2026

Q : QUI EST ÉLIGIBLE À CE BONUS ?

R : Tous les Partenaires de Marché en USA, Canada, Royaume-Uni, Irlande, Pologne, Espagne, Lituanie, France, Belgique, Allemagne, Australie et Nouvelle-Zélande.

Q : QU'EST-CE QUE LE BONUS POUVOIR DU 2 ?

R : Chaque mois calendaire, les Partenaires de Marché ont l'opportunité incroyable de gagner gros avec des bonus illimités et cumulables ! Voici comment cela fonctionne :

1. Incentive de mi-mois ! Gagnez un bonus de 180 €

Commencez dès maintenant et parrainez au moins **1 Partenaire de Marché (PM) qualifié et 4 Clients VIP qualifiés avant le 16 du mois à 05h59 CET** et vous recevrez **un bonus de 180 €**.

2. Mpis complet ! Gagnez un bonus de 270 €

Pour **chaque 2 Partenaires de Marché qualifiés et 8 Clients VIP qualifiés** que vous parrainez avant **le 1^{er} jour du mois suivant à 05h59 CET**, vous recevrez un **bonus de 270 €**.

Ce bonus est cumulable : plus vous le réalisez, plus vous gagnez !

3. Cumulez et maximisez – Gagnez jusqu'à 450 € (ou plus !)

Complétez à la fois l'incentive de mi-mois et le bonus du mois complet pour sécuriser un total de 450 €.
De plus, le bonus mois complet est cumulable : à chaque fois que vous parrainez 2 PM qualifiés supplémentaires et 8 VIP qualifiés supplémentaires, vous gagnez un nouveau bonus de 270 €. Plus vous développez, plus vous gagnez – jusqu'à la fin du mois !

**Incentive de régularité Pouvoir du 2 – T1 2026
Janvier – mars**

Complétez le Pouvoir du 2 en Janvier, Février et mars, et recevez un bonus supplémentaire de 450 € !!

Q : COMMENT PUIS-JE SUIVRE LE NOMBRE DE MOIS COMPLETS POUVOIR DU 2 QUE J'AI VALIDÉS ?

R : Vos mois complets Pouvoir du 2 validés sont affichés dans votre outil de suivi Pouvoir du 2, accessible depuis votre Back Office.

Q : QU'EST-CE QU'UN PARTENAIRE DE MARCHÉ QUALIFIÉ ?

R : Un PM qualifié est un PM qui s'inscrit avec un Pack Produit ou atteint 200 VP avant le dernier jour du mois calendaire à 05h59 CET.

Q : QU'EST-CE QU'UN CLIENT VIP QUALIFIÉ ?

R : Un VIP qualifié est un VIP qui passe une commande initiale de 75 € ou plus et qui a un Flexship programmé pour 75 € ou plus. Dans le cas d'une promotion permettant à un VIP de s'inscrire avec un montant inférieur, il comptera également comme VIP qualifié tant qu'un Flexship d'au moins 75 € est programmé.

Q : SI JE PARRAINE AU MOINS 1 PM QUALIFIÉ ET 4 VIP QUALIFIÉS AVANT LA DATE LIMITE DE MI-MOIS, SUIS-JE GARANTI DE RECEVOIR LE BONUS DE 180 € ?

R: Oui !

Q : SI JE PARRAINE 2 PM QUALIFIÉS OU PLUS ET 8 VIP QUALIFIÉS OU PLUS DANS LE MOIS, MAIS QUE JE NE RÉALISE PAS L'OBJECTIF DE MI-MOIS, COMBIEN VAIS-JE GAGNER ?

R : Vous recevrez un bonus de 270 € pour avoir atteint la qualification plein mois, même si vous avez manqué le bonus de mi-mois.

Q : QUAND LES BONUS SERONT-ILS PAYÉS ?

R : Les bonus seront payés avec les commissions mensuelles après la clôture de chaque mois calendaire.

Q : LES NOUVEAUX PARTENAIRES DE MARCHÉ INSCRITS SONT-ILS ÉLIGIBLES AU BONUS POUVOIR DU 2 ?

R : Oui, tous les Partenaires de Marché sont éligibles au Bonus Pouvoir du 2. Pour se qualifier, il faut remplir les conditions énoncées ci-dessus.

Q : SI J'INSCRIS UN PM OU UN VIP DANS UN AUTRE PAYS, COMPTERONT-ILS PARMI MES PM OU VIP REQUIS ?

R : Oui. Tout PM qui s'inscrit avec un Pack Produit ou qui atteint 200 VP avant la fin du mois calendaire comptera, quel que soit son pays d'inscription. Il en va de même pour chaque VIP qualifié : les inscriptions internationales sont incluses.

Q : LE PACK PRODUIT EST-IL REMBOURSABLE ?

R : MONAT est convaincu que vous allez adorer chacun de vos achats. Nous offrons à tous les clients et Partenaires de Marché une garantie satisfait ou remboursé de 30 jours (hors frais d'expédition et de traitement). Après 30 jours, MONAT propose un remboursement à hauteur de 90 % du prix d'achat (hors frais d'expédition et de traitement) pour le retour de tout produit non ouvert et non utilisé. Nous rembourserons volontiers le prix d'achat (hors frais d'expédition et de traitement) sur le mode de paiement initial. Tout retour après 90 jours suivant la réception de la commande par le client ou le PM ne sera pas accepté. Pour plus d'informations, cliquez sur ce lien : <https://monatglobal.com/fr/refunds-returns-shipping-and-cancellation-policy/>

Q : SI J'INSCRIS UN PM OU UN VIP QUI DEMANDE ENSUITE UN REMBOURSEMENT, COMPTERONT-ILS TOUJOURS DANS MES PM OU VIP REQUIS ?

R : Si un PM ou un VIP demande un remboursement et ne répond plus aux critères d'un PM ou d'un VIP qualifié, il ne comptera pas dans les conditions du Bonus Pouvoir du 2. Dans le cas où un bonus a déjà été versé, MONAT se réserve le droit de récupérer le montant du bonus payé.

Veuillez noter que tous les bonus sont soumis à une vérification de conformité et à la clôture finale. Toute inscription ou achat non conforme aux Politiques et Procédures de MONAT sera considéré comme non éligible. En outre, toute violation des Politiques et Procédures de MONAT peut rendre un Partenaire de Marché inéligible à la participation au programme et entraîner une action de conformité sur son compte.